

Souvent le ministre de la Justice (M. Chrétien) est blâmé de ne pas avoir consulté. Moi j'ai vu ce qui s'est passé au cours du dernier été. Après que les Québécois eurent répondu au référendum du parti Québécois, après que les Québécois eurent dit non, un Québécois, celui-là même qui avait bâti la compagnie Bombardier, celui-là même qui a bâti la compagnie Canadair, s'est levé et a dit: Moi je vais le prendre le dossier, Pierre. Je n'aime pas cette question-là, je n'ai jamais voulu faire ma carrière là-dessus, mais je prends le dossier. Je vais faire le tour des premiers ministres, on va voir ce qu'ils ont dans le corps. Il a fait le tour des premiers ministres et quelles sont les réponses qu'il a obtenues? Le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, est venu nous dire ici à Ottawa: Une charte des droits on n'en veut pas! En 1980, une charte des droits, pouah! On n'a pas besoin de cela, c'est un affront à la population. On n'a pas besoin de protéger les droits des citoyens, mais il faut que ceux des provinces soient inscrits dans la Constitution. Protégeons-nous, mais les citoyens ce n'est pas grave!

Il faut se rendre compte de ce qui se passe. On veut la réponse de l'Alberta, mais vous venez de l'obtenir. La meilleure façon d'être Canadien, c'est de dire à d'autres Canadiens: Vous avez besoin de pétrole, on ne vous en vend plus parce que vous n'en donnez pas le prix!

Je me souviens d'un temps où j'ai vu dans l'histoire que, si les Canadiens de l'Est avaient réagi de la même façon, le Canada serait maigre, il ne serait pas gros et il n'aurait pas duré longtemps.

Un fait demeure, il est inconcevable d'imaginer que les premiers ministres des provinces désiraient s'asseoir sérieusement. Ils ne le voulaient pas! Il y avait une stratégie politique très simple, savoir, dire: On attaque le gouvernement canadien, on se débat sur l'affaire constitutionnelle, cela fait disparaître l'opposition provinciale, on est sur les *hot lines* ou à la télévision avec le gouvernement du Canada, et lorsque les gens viennent voter, ils ne peuvent voter que pour nous autres, parce que le parti libéral du Canada n'est jamais en élections contre nous, ce sont toujours les partis provinciaux. Mais dans ce grand débat les partis provinciaux n'ont pas eu leur place, parce que c'était le jeu. Cela est fini. Maintenant nous sommes rendus au sérieux. Nous, présentement, nous bâtissons le contexte nécessaire à ce que le changement se fasse.

Après, les premiers ministres des provinces viendront s'asseoir avec le premier ministre du Canada et bâtiront un nouveau pays au nom de tous les Canadiens. Et, dans ce contexte-là, je vous demande, personnes de ma circonscription, et je vous assure que le plus profond de ma pensée, la plus grande partie de mon travail ici, se fait dans le sens de veiller à vos intérêts. Voilà pourquoi j'ai siégé durant plus de 15 sessions au comité sur la Constitution, et voilà pourquoi je tiens à garder un regard sérieux sur ce qui se passe, car, quoiqu'il puisse arriver au Canada au cours des prochaines années, quelles que soient les transformations qui seront faites à notre Constitution, je puis vous jurer que jamais personne ne touchera à vos droits fondamentaux, que jamais personne ne viendra vous enlever ce que vos pères et vos ancêtres ont si

La constitution

urement acquis, parce que le travail que vous m'avez confié, c'est justement de veiller là-dessus, et c'est ce que je fais avec mes collègues. Et en leur nom, je vous dis simplement, si nous votons en faveur de cette résolution c'est parce que l'avenir de notre pays est dans les réussites, dans le changement et parce que nous tous en tant que vos représentants nous veillons à ce que vos intérêts et ceux de vos enfants soient protégés.

Dans ce sens-là, je dis au gouvernement qui est présentement en cause: Allez de l'avant! Ce pays sera plus beau parce qu'il y a des hommes honnêtes et des hommes de cœur qui auront travaillé au nom des anglophones, des autochtones, des francophones et de tous les gens qui ont bâti ce pays et contribué à le faire encore plus beau et plus honnête. Je demanderais à mes collègues de l'opposition d'essayer de penser aux gens qu'ils représentent au lieu de penser à une position que leur parti essaie de faire adopter et qui n'est même pas encore définie.

● (1720)

[Traduction]

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, c'est un honneur que de pouvoir prendre la parole dans le cadre de ce débat. Je sais que monsieur l'Orateur ne se formalisera pas de m'entendre dire que j'ai dû attendre un certain temps pour pouvoir prendre la parole cet après-midi. Je dois avouer que cette attente m'a permis d'écouter trois discours très intéressants, ceux de deux de mes amis et collègues des banquettes ministérielles et celui d'une amie et collègue de la Colombie-Britannique, le député de New Westminster-Coquitlam (M^{lle} Jewett). Je pense que les députés reconnaîtront avec moi que tous les discours étaient empreints de réflexion, de passion et d'une très forte dose de conviction, c'est certain. Je vois certains députés ministériels acquiescer d'un signe de tête.

Le député qui a fait le discours le plus passionné cet après-midi, c'est évidemment le député du Lac-Saint-Jean (M. Gimaïel) qui nous a exprimé son opinion ouvertement. Je ne sais plus très bien si mon ami a abordé d'autres grands problèmes mais il ne m'a laissé aucun doute sur la nature de ses sentiments car il les a exprimés avec une profonde sincérité.

Qu'il me pardonne de faire observer que je connais le discours qu'il critique, car j'ai eu l'occasion d'y jeter un œil. C'est le discours de l'ancien député de Crowfoot qui a fait ensuite partie du cabinet libéral du fait que cette nomination semblait avantageuse au parti. Je sais que mon ami ne m'en voudra pas de le signaler. Cela lui donnera peut-être l'occasion d'intervenir à nouveau.

Le discours du député de Mississauga-Nord (M. Fisher) était axé sur un seul aspect du débat, sur la charte des droits, tout comme celui du député de New Westminster. C'est normal d'aborder cette question dans le cadre de ce débat, mais les députés admettront, j'en suis sûr, que je n'ai pas ménagé mes peines, pour améliorer la version originale de cette charte avec l'aide d'autres députés, mais que le débat ne porte pas uniquement sur elle.